



Déclaration du Bureau de l'Union Confédérale des Retraités-e-s CGT

Revalorisation des retraites Monsieur le Président, le compte n'y est pas !

Le Gouvernement a confirmé que les pensions seraient revalorisées à hauteur de 0,8 %, soit une augmentation de 5 euros à 13 euros par mois. Gérard Darmanin, le Ministre de l'Action et des Comptes publics, s'est félicité que « *Pour une grande partie des retraités, le pouvoir d'achat va augmenter* ». La réalité est tout autre.

La revalorisation qui interviendra au 1^{er} octobre résulte, non pas d'une attention généreuse et soudaine du Gouvernement, mais de l'application de la Loi de Finances du 29 décembre 2015 qui a fixé la revalorisation des pensions de retraite des régimes de base au 1^{er} octobre de chaque année en fonction de l'inflation.

Rappelons, par ailleurs, qu'aucune revalorisation n'a été appliquée depuis le 1^{er} avril 2013, à l'exception de celle de 2015 de... 0,1 %. On peut légitimement penser que, sans les actions du 12 septembre et les manifestations annoncées contre la hausse de la CSG le 28 septembre, le Gouvernement aurait, une nouvelle fois, prétexté des difficultés budgétaires pour surseoir à la revalorisation.

Mais le compte n'y est pas ! En effet, si l'on applique le dispositif actuel sur la période courant du 1^{er} avril 2013 au 1^{er} octobre 2017, c'est une revalorisation de 1,8 % qui devrait intervenir.

Ajoutons à cela que, selon nos informations, les retraites complémentaires ne seraient toujours pas revalorisées pour la 4^{ème} année consécutive.

Comment oublier la contribution additionnelle pour l'autonomie de 0,3 %, imposée aux seuls retraités.

Mais surtout comment ne pas voir que cette revalorisation de 0,8 % interviendra 3 mois avant une augmentation de la CSG de 1,7 point, soit une augmentation de près de 25 % qui se traduira par une perte de pouvoir d'achat au minimum de l'ordre de 22 euros par mois !

Oui, contrairement à ce que semblent penser Emmanuel Macron et son Gouvernement, les retraités ont de la mémoire. La revalorisation de 0,8 % ne nous fera pas oublier qu'en 12 ans notre pouvoir d'achat a reculé de plus de 20 %. Et que dire de sa promesse de faire du pouvoir d'achat des retraités un des piliers de sa politique.

Et les retraités ont aussi une forte détermination. Ils la manifesteront le 28 septembre dans tout le pays, à l'appel de 9 Organisations de retraités, contre la hausse de la CSG. Et ils continueront de le faire jusqu'à ce que leurs pensions soient réellement revalorisées.

Montreuil, le 19 septembre 2017